

# La Banque du Peuple

## ASSEMBLÉE ANNUELLE

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque du Peuple a eu lieu, lundi, le 5 mars courant, aux bureaux de la Banque, rue Saint-Jacques.

M. J. S. Bousquet, caissier, agissait en qualité de secrétaire, et soumit l'état financier, tel que vérifié et examiné par les auditeurs. Cet état se lit comme suit :

### Etat des Profits pour l'année expirant le 1er mars 1894.

<b>Dt.</b>	
Dividende de 3 pour cent payé le 1er Septembre 1893.....	\$56,000 00
Dividende de 3 pour cent payable le 5 de mars 1894.....	35,000 00
Montant porté au Fond de Réserve.....	50,000 00
Balance portée au crédit du Compte de Profits et Pertes.....	12,577 42
	<b>\$184,577 42</b>

<b>Ct.</b>	
Balance du Compte de Profits et Pertes au 28 Février 1893.....	\$25,661 93
Profits nets, établis après avoir déduit les dettes mauvaises et douteuses de l'année ainsi que les frais généraux d'administration.....	118,915 49
	<b>\$184,577 42</b>

### Etat général, Mercredi, 28 Février 1894

Billets de Banque en circulation.....	\$813,950 00
Dépôts ne portant pas intérêt.....	1,543,680 21
Dépôts portant intérêt.....	4,369,928 38
Balance due aux autres banques ou Banquiers.....	156,967 84
Capital.....	\$1,200,000 00
Fond de Réserve.....	600,000 00
Profits et Pertes.....	12,577 42
Dividende No 96 payable le 5 mars 1894.....	36,000 00
Dividendes non réclamés.....	4,111 17
	<b>\$8,737,215 02</b>

<b>Ct.</b>	
Espèces.....	\$64,988 35
Billets de la Puissance.....	290,340 00
Fond de garantie pour circulation.....	40,000 00
Billets et chèques d'autres Banques incorkorées dans la Puissance.....	184,828 72
Balance due par les autres Banques.....	31,637 66
Pr ts à demande sur actions et autres valeurs publiques.....	929,315 38
Immédiatement réalisable.....	\$1,540,910 11
Prêts et escomptes courants.....	6,827,608 83
Billets en souffrance garantis.....	21,014 18
Billets en souffrance non garantis.....	15,627 32
Hypothèques.....	85,165 06
Biens fonciers.....	66,779 38
Édifices de la Bar que.....	186,810 44
	<b>\$8,737,215 02</b>

J. S. BOUSQUET,  
Caissier.

Nous, soussignés, Auditeurs nommés à votre dernière Assemblée Générale Annuelle avons l'honneur de faire rapport qu'après un examen complet et détaillé des Livres et valeurs, en un mot, après avoir pris connaissance de l'Actif et du Passif de la Corporation de la Banque du Peuple, déclarons avoir trouvé le tout tenu régulièrement, et méritant notre approbation.

P. P. MARTIN,  
NOLAN DELISLE,  
LOUIS ARMSTRONG, } Auditeurs.

Montréal, 1er Mars 1894.

### Adresse du caissier

#### NOS AFFAIRES.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, nous avons eu ce que je puis appeler la prospérité, sans être taxé d'exagération. Le commerce du pays n'a pas atteint d'un bond son apogée; mais il accuse un progrès constant et soutenu.

Je suis heureux de constater que notre clientèle continue à augmenter; nous avons ouvert pendant l'année un nombre considérable de nouveaux comptes. Les actionnaires possèdent maintenant une valeur de premier ordre qui donne des revenus considérables. En effet, les bénéfices bruts du dernier exercice se montent à 40 p. c. de notre capital.

La banque se trouve actuellement dans une position telle que les directeurs pourraient, sans extravagance, distribuer aux actionnaires une plus large part des profits annuels. C'est d'ailleurs, comme M. le président vient de le dire, ce qu'ils se proposent de faire le 1er septembre prochain.

Nous constatons une augmentation constante et soutenue dans le nombre de nouveaux comptes de dépôts ouverts, tant au bureau chef qu'aux succursales et

vous verrez avec plaisir que les affaires de la banque en général n'ont point perdu de leur volume et que nos clients et le public apprécient de plus en plus les avantages offerts au commerce, par nos succursales, dans les différentes localités, où nous sommes établis.

#### REVUE DE L'ANNÉE

Nous avons eu maintes fois l'occasion depuis quelques mois de comparer la situation prospère des affaires commerciales au Canada avec la crise qui a sévi dans toutes les branches de commerce aux Etats-Unis.

La liste des faillites fait ressortir ce contraste d'une manière frappante. Nous ne pouvions guère nous attendre naturellement, à échapper complètement aux influences néfastes qui ont semé le désastre chez nos voisins; avec l'intensité de nos rapports commerciaux avec eux et l'effet sur nos opérations financières de la crise monétaire qui y a sévi.

Toutefois, il a fallu que les banquiers et les marchands suivaient avec la plus grande attention, les phases de la crise de l'argent en 1893, car des intérêts commerciaux dans plusieurs parties du pays s'y trouvaient intimement liés.

Il est certain que les Etats-Unis ont traversé en 1893 une crise d'une intensité effrayante; mais c'était essentiellement une crise financière; une crise de banques et de monnaie; de circulation métallique et de circulation fiduciaire, et les faillites de banques ont dépassé tous les chiffres des années précédentes depuis l'établissement du système des banques Nationales. Dans les dix premiers mois de l'année, 158 banques Nationales ont suspendu leurs paiements.

Le nombre des faillites a augmenté, aux Etats-Unis, de 50 pour cent sur l'année précédente, avec un passif de \$382,000,000 en 1893, contre \$108,000,000 en 1892, tandis que, au Canada, l'augmentation n'a été que d'une légère fraction au dessus de 2 1/8 pour cent en nombre et de 40 pour cent en passif.

L'immunité dont a joui le Canada des désastres qui ont atteint nos voisins est attribuée principalement à la supériorité de notre système de banque et à la plus grande solidité de notre circulation.

Le système des succursales de banques, tel qu'il est pratiqué au Canada, donne aux directeurs de ces institutions une connaissance plus intime des affaires du commerce local, avec un contrôle plus efficace sur ce commerce, qu'on en peut obtenir avec le système de petites banques locales comme on le pratique aux Etats-Unis. En outre, les succursales facilitent la distribution des capitaux et de la circulation.

Qu'il surgisse dans une section quelconque du Canada une soudaine demande de fonds et nos banques peuvent y faire face sans friction, sans dérangement pour les fonds employés ailleurs, tandis que, aux Etats-Unis, la mesure de l'accommodation que peuvent fournir les banques est celle du capital et la disposition d'institutions purement locales et les désastres ont eu pour causes première, l'insuffisance d'accommodation des banques locales.

Il a été reconnu depuis longtemps, et il a été fréquemment prouvé que notre système de circulation est très supérieure à celui de nos voisins. Il réunit les éléments de convertibilité, de sécurité et d'adaptabilité aux besoins du commerce. Le volume de notre circulation augmente ou retrécit, non pas sous l'effet d'une législation d'expédients, mais en se conformant à la demande du commerce, ce qui assure la stabilité du taux de l'intérêt.

En un mot, notre système remplit toutes les fonctions d'une monnaie fiduciaire de circulation, avec régularité, sécurité et en s'ajustant automatiquement avec la plus grande précision aux besoins des affaires.

A en juger par la statistique des faillites commerciales, la situation des affaires au Canada a été bonne.

Le nombre de faillites dans tout le Canada a été, en 1892, de 1682, et en 1893, de 1738. Le montant du passif est donné comme suit : \$11,603,000 en 1892, avec un actif de \$4,600,000; et \$15,800,000 en 1893, avec un actif de \$10,800,000.

Il ressort de cette statistique un fait remarquable, c'est que les créanciers surveillent avec vigilance les affaires de leurs débiteurs, en insistant avec une certaine rigidité sur la ponctualité des paiements, et en forçant les débiteurs à faire cession de leurs biens avant que leurs affaires soient irrémédiablement ruinées.

#### COMMERCE DE LA PROVINCE.

Quant à ce qui concerne le commerce de la province, il a été généralement pros-

père pendant l'année écoulée et peut-être à un plus haut degré que depuis un bon nombre d'années. Les faillites il est vrai, ont augmenté de 27 en nombre, mais le passif des faillites a diminué de \$666,000 en comparaison avec 1892; elles ont été en 1893 de 538, et en 1892 de 511; le passif en 1893 est de \$5,355,000 contre \$6,021,000 en 1892.

Si l'on jette un coup d'œil rétrospectif sur l'année 1893 pour y découvrir les principaux événements qui ont eu une influence prépondérante sur la marche générale des affaires de cette Province, on remarque, surtout, l'augmentation de la fabrication des produits laitiers, l'abondance de la récolte de foin et la demande sans précédent de notre foin pour l'exportation et des prix rémunérateurs; l'augmentation de l'activité dans toutes les branches de l'agriculture. Voilà les premiers et les principaux facteurs de la prospérité générale.

Notre province étant essentiellement agricole, la société tout entière s'appuie sur la production de l'agriculture qui, non seulement fournit les choses nécessaires à la vie, mais détermine aussi le volume des affaires, les prix des marchandises et les profits qu'on y peut faire.

Or, tout ce qui a été produit sur la ferme par le cultivateur, cette année, lui a profité et lui a donné de bons bénéfices. La valeur de la production agricole a donc considérablement augmenté; et, conséquemment, le commerce qui en dépend a été prospère; la puissance d'acquisition de la population a augmenté et la caisse du cultivateur s'est emplie.

Les marchands de la campagne ont acheté très libéralement et ils ont fait des remises de fonds satisfaisantes; l'activité des ventes s'est maintenue dans le commerce de gros et le volume des affaires dans ce commerce est en progrès marqué sur la moyenne de l'année dernière.

De sorte que, dans son ensemble, la situation constatée par l'inventaire indique que le commerce a pu ajouter quelque chose au capital de l'année dernière.

#### L'AGRICULTURE

Les splendides succès rapportés par le fromage et le beurre de la province de Québec à l'exposition de Chicago ont dû réjouir ceux qui s'intéressent aux cultivateurs de la province. Voilà bien des années que l'on demande, dans cette même salle, l'adoption de la culture mixte, parce que l'on est convaincu que le progrès de l'agriculture c'est le progrès du commerce; le commerce a pour but d'enrichir le commerçant, et, dans une province essentiellement agricole comme la nôtre, la richesse doit d'abord provenir du sol.

La pratique erronée, routinière de nos cultivateurs qui ne comptaient que sur une seule récolte pour gagner leur vie, disparaît rapidement et fait place à une grande variété de cultures; cette année, entre autres, a marqué un progrès sérieux et rapide de l'industrie laitière dans nos campagnes.

Le gouvernement et le département de l'agriculture spécialement, ont fait de vigoureux efforts pour faire comprendre aux cultivateurs la nécessité d'améliorer leur méthode générale de culture; mais les efforts même du gouvernement auraient produit de maigres résultats sans une coopération active de la part des cultivateurs.

Un professeur bien connu, qui doit son autorité à l'énergie et aux talents et au dévouement qu'il a mis au service de la cause du progrès agricole, et à qui l'on demandait où les cultivateurs devaient s'adresser pour demander des conseils sur les modifications à la culture que comporte tout progrès, répondait :

- 1o Aux sociétés d'agriculture et aux expositions qui donnent des leçons de choses et qui font naître l'émulation;
- 2o Aux conventions agricoles, aux cercles et clubs agricoles qui distribuent, à tous, les informations acquises par les plus expérimentés des cultivateurs;
- 3o Aux fermes expérimentales du gouvernement dont les expériences ont un double but : "La recherche de découvertes et la création d'exemples à suivre."

Aux syndicats de cultivateurs formés par toute la province depuis trois ou quatre ans revient donc le principal mérite de l'augmentation que l'on constate dans la fabrication des produits laitiers

et tous les citoyens doivent leur plus sincère sympathie et leur encouragement le plus pratique à la société d'Industrie Laitière de la Province de Québec qui a si largement contribué à la création de ces syndicats.

L'honorable ministre de l'Agriculture, dans un discours prononcé à Saint-Hyacinthe récemment à une conférence des quarante neuf clubs du diocèse de Saint-Hyacinthe, disait qu'il y a actuellement 425 cercles agricole et qu'il espérait voir ce nombre monter à 1000 avant dix-huit mois.

Espérons que son attente ne sera pas trompée, car la formation de ces clubs, est le moyen le plus pratique de repandre le goût du progrès parmi les cultivateurs.

Il est indubitable que l'année 1893 a été marquée par des progrès dans la bonne direction et les résultats sont déjà apparents, car l'amélioration constatée dans les affaires générales de la province pendant cette année est due en partie à la forte augmentation des produits laitiers.

La récolte du foin ayant manqué en Angleterre, notre foin a été exporté sur ce marché et nous en avons tiré d'immenses revenus. Mais il ne faut pas s'attendre à voir revenir tous les ans la coïncidence d'une récolte manquée en Europe avec une récolte extraordinairement abondante de notre côté; et les cultivateurs ne doivent pas se laisser entraîner à augmenter leur culture en foin, car il n'est pas probable que les mêmes conditions se représentent de sitôt.

Les cultivateurs ont tout lieu de se féliciter de la saison du fromage qui a été exceptionnellement bonne et a donné lieu à une exportation qui dépasse toutes les années précédentes.

L'exportation du bétail a été gravement affectée par la prétention qu'il existe des maladies épidémiques dans nos troupeaux, et la continuation de la prohibition de débarquer le bétail vivant du Canada en Grande-Bretagne laisse peu d'espoir que ce commerce s'améliore prochainement.

On attend avec quelque anxiété la décision des Etats-Unis sur la question du tarif, car il est probable que sur cette décision on pourra se former une idée de la possibilité d'en tirer avantage pour l'agriculture canadienne. Car le tarif que l'on discute actuellement tout en étant essentiellement protectionniste, est plus favorable au Canada qu'on osait l'espérer. S'il était accepté tel que proposé dans le bill Wilson, le cultivateur canadien pourrait de nouveau exporter ses œufs, son orge, ses chevaux et son foin de l'autre côté de la frontière avec quelque chance d'y faire du profit; ce serait une nouvelle intéressante à apprendre à nos cultivateurs qui se prépareraient probablement sur le champ à augmenter leur production dans cette direction.

#### LA PERSPECTIVE

La situation générale actuelle du commerce repose sur une base solide, grâce à notre excellent système de banques, et à l'absence, depuis quelques années, de spéculations hasardeuses. Mais elle ne justifierait personne de trop risquer; au contraire, elle demande que l'on continue à être prudent, aussi bien dans l'acceptation que dans la dispensation du crédit. Nous avons eu une bonne récolte au Canada, mais les prix d'une grande partie des produits de nos champs restent très bas.

Si nous pouvons arriver à maintenir les affaires sur le même plan que depuis un an ou deux, nous aurons réalisé un progrès marqué.

Il est impossible dans l'état actuel des choses, de prévoir quel sera l'effet de la révision de tarif. Tant qu'on ne saura pas à quoi s'en tenir tout restera en suspens; et cet état d'incertitude entraine par lui-même une restriction de l'activité dans toutes les branches du commerce et de l'industrie. Les manufacturiers ne veulent pas faire de stocks à l'avance; les capitalistes ne veulent pas se lancer dans de nouvelles entreprises; les acheteurs ne veulent pas aller au-delà de leurs besoins immédiats.

Mais lorsque les manufacturiers et les marchands sauront ce qu'ils doivent attendre, ils pourront alors se mettre au travail en adaptant leurs méthodes aux nouvelles conditions fiscales. A partir de ce moment, la situation sera éminemment favorable à une reprise générale et permanente des affaires, car les capitaux sont foulés et abondants, les banques et autres institutions financières payant leur dividende habituel; la demande pour nos produits est active, ce sont autant de signes évidents d'un retour général de la prospérité.